

Interactions patrimoniales franco-québécoises

15 et 16 mars 2012

Compte rendu des journées par Julie Huet, secrétaire scientifique de la manifestation, Olivier Cornou et Amandine Pasquier, étudiants en Master 2 recherche *Civilisation Histoire et Patrimoine*.

Les journées scientifiques « Interactions patrimoniales franco-québécoises » organisées à l'Université de Poitiers les 15 et 16 mars par Nabila Oulebsir, Maître de conférences en Histoire de l'art contemporain et Laurier Turgeon, Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique, Directeur de l'Institut du patrimoine culturel à l'Université de Laval du Québec, se sont déroulées autour de trois axes.

Le premier champ de recherche aborde les « Circulations Transatlantiques », en d'autres termes, l'histoire partagée par le Poitou-Charentes et le Québec à travers la circulation des objets, des individus et de la transmission orale. Le second axe s'articule autour de la « Patrimonialisations architecturales et interactions artistiques » en s'intéressant au potentiel patrimonial de l'architecture en France et en Nouvelle-France ainsi qu'aux interactions artistiques qui unissent les deux territoires. Enfin, l'aspect des « Patrimonialisations entre matériel et immatériel » évoque la sauvegarde et la mise en valeur des ruines et de l'art rupestre.

Initié par les laboratoires franco-allemands, la notion de transfert est devenue un thème majeur des recherches universitaires dans différentes disciplines culturelles, notamment en histoire de l'art. En effet, les journées franco-québécoises reflètent l'actualité scientifique pratiquée à Poitiers et au Québec à travers des échanges de savoirs, de méthodes, et de techniques autour d'un thème défini, celui du patrimoine. Les différentes équipes travaillent parallèlement sur la mémoire commune qui unit les deux territoires à travers divers projets de recherche tel que l'Inventaire des lieux de mémoire en Nouvelle-France. Ce travail permet une interaction et une multiplication des regards sur une possible définition du patrimoine. Les deux exemples suivant montrent la diversité des champs de recherche dans le domaine de la patrimonialisation.

Dans un premier temps, le propos de Laurier TURGEON questionne les phénomènes de métissage entre culture amérindienne et française, à l'origine d'une mémoire et d'un patrimoine partagés. L'interrogation porte sur le point de vue de la culture de l'autre en matière de construction sociale et patrimoniale. La relation entre amérindiens et français est visible à travers la circulation des objets qui apparaissent comme un des reflets des identités culturelles. Bijoux, flèches indiennes, fourrures, plantes médicinales ou encore animaux sauvages, ont circulé d'un peuple à l'autre et constituent une connaissance ethnographique, géographique de ces transferts culturels. L'usage de ces objets a changé en fonction de la culture d'adoption. Aujourd'hui, les objets témoignent d'une mémoire partagée et deviennent à cet effet un patrimoine matériel et immatériel. Les questions liées à la sauvegarde de ce patrimoine soulèvent quelques problèmes puisque la France envisage une muséification de ces objets tandis que les amérindiens les ritualisent.

Dans un second temps, l'intervention de Bernard Toulhier, membre de la Direction générale des patrimoines, au ministère de la Culture, aborde les problèmes de la patrimonialisation de l'architecture contemporaine. En France, le XX^e siècle est celui qui a le plus construit, mais également

le plus démolé. Les destructions engendrées par les deux guerres mondiales ont eu des effets irréversibles sur le patrimoine de nombreux centres urbains. La prise en compte de ce patrimoine a débuté au début des années 1990. En 2004, de nouvelles réflexions sont portées sur les nouvelles façons de l'aborder. Cette réflexion a abouti à la notion générale de « Patrimoine du XX^e siècle ». Celle-ci incorpore aussi bien le patrimoine architectural que le patrimoine immatériel. Cette notion devient de plus en plus large. Le patrimoine du XX^e siècle possède de forts enjeux culturels et sociaux. Le fait que la population française habite encore, dans sa grande majorité, à l'intérieur de ce patrimoine, pose des questions d'ordre social. C'est un patrimoine vivant qui n'appartient donc pas aux architectes mais à ceux qui l'habitent et transmettent ainsi un héritage. Ils deviennent acteurs en demandant la patrimonialisation de leur habitat. Cette patrimonialisation d'ensemble urbain peut aussi s'avérer être un fort vecteur de développement touristique. Depuis sa patrimonialisation en 2005, la ville du Havre reçoit chaque année 200 000 visiteurs. C'est aussi le cas du patrimoine industriel qui représente de plus en plus un enjeu économique important dans les régions au fort passé manufacturier. Cependant, un problème se pose aux yeux de la Direction des patrimoines. À quel moment un édifice est-il patrimonialisable ? On assiste aujourd'hui à des dérives. Des concepteurs ou des propriétaires d'édifices très récents prétendent à leur patrimonialisation. Mais finalement la patrimonialisation est avant tout un regard porté par les architectes sur leurs réalisations.

En définitive, les journées d'étude franco-québécoises, ont mis en lumière toutes les questions liées actuellement au patrimoine. L'apport des regards croisés et comparés des équipes de laboratoire transatlantique favorise le développement de nouveaux axes de recherche et contribue à élargir les notions de transfert, de mémoire et de circulation des savoirs.